



Profil de pauvreté de la région de la Boucle du Mouhoun

Ministère de l'économie, des
finances et de la prospective

Secrétariat général

Institut national de la statistique
et de la démographie

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice



Profil de pauvreté de la région de la Boucle du Mouhoun

Réalisée avec l'appui technique et financier de la Banque Mondiale à travers le Projet
d'Harmonisation des Statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO).

Octobre 2023

AVANT PROPOS

Le Plan national de développement économique et social (PNDES-II) 2021-2025 constitue le référentiel de développement au Burkina Faso. Par ailleurs, le pays s'est engagé à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) dont l'échéance est prévue pour 2030. L'objectif commun de ces engagements nationaux et internationaux est l'amélioration des conditions de vie des populations, en l'occurrence une réduction substantielle de la pauvreté.

Ainsi, le Burkina Faso a besoin de données actualisées, fiables, exhaustives et désagrégées de toutes les unités administratives du pays afin de pouvoir apprécier les progrès réalisés et les défis à relever. Pour leur bon fonctionnement en tant qu'entités de développement, les unités administratives créées dans le cadre de la décentralisation ont besoin de données statistiques.

Dans le cadre de ses missions, l'INSD a réalisé des enquêtes et recensements auprès des ménages et des entreprises pour suivre et évaluer la mise en œuvre des politiques de développement au Burkina Faso. De ce fait, l'INSD a réalisé plusieurs enquêtes sur les conditions de vie des ménages qui fournissent des indicateurs pour le suivi de la pauvreté. Les rapports sur le profil de pauvreté au niveau national sont régulièrement produits. Cependant, au niveau régional, le besoin en statistiques désagrégées sur les conditions de vie des ménages et surtout sur la pauvreté n'est pas toujours satisfait.

Les directions régionales de l'INSD qui ont pour mission de fournir des statistiques désagrégées au niveau régional, provincial et communal ont donc entrepris des analyses plus fines de la pauvreté à travers l'exploitation des bases de données de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) de 2018 et du Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2019. Le présent document constitue un profil de pauvreté au niveau régional.

Nous espérons que cette publication suscitera davantage chez les acteurs de la vie sociale et économique, en particulier ceux en région, de l'intérêt pour les statistiques. Toutefois, l'INSD dans la quête permanente d'amélioration de ses productions, reste disponible pour prendre en compte les éventuelles critiques et suggestions.

Le Directeur Général

Boureima OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre du mérite
de l'Economie et des finances

SIGLES ET ABREVIATIONS

EBCVM	: Enquête burkinabè sur les conditions de vie des ménages
EHCVM	: Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages
EMC	: Enquête Multisectorielle Continue
F CFA	: Franc de la communauté financière africaine
INSD	: Institut national de la statistique et de la démographie
ODD	: Objectifs de développement durable
PNDES	: Plan national de développement économique et social
RGPH	: Recensement général de la population et de l'habitation

SOMMAIRE

AVANT PROPOS	i
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	iii
SOMMAIRE.....	v
LISTE DES GRAPHIQUES ET CARTES.....	vii
LISTE DES TABLEAUX.....	ix
RESUME	xi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1. CONCEPTS, DEFINITIONS ET DONNEES UTILISEES	3
1.1 Définition de la pauvreté	3
1.1.1 Approche monétaire objective	3
1.1.2 Approche monétaire subjective.....	3
1.1.3 Approche par les besoins de base	3
1.1.4 Approche par les capacités	3
1.1.5 Approche multidimensionnelle.....	3
1.2 Mesure de la pauvreté.....	4
1.2.1 Définition d'indicateurs de bien-être.....	4
1.3 Choix et estimation d'une ligne de pauvreté	4
1.3.1 Lignes de pauvreté relatives.....	4
1.3.2 Lignes de pauvreté absolues	4
1.4 Choix et estimation de mesures de la pauvreté.....	4
1.4.1 Incidence de la pauvreté (indice en nombre d'habitants)	5
1.4.2 Profondeur de la pauvreté (écart de pauvreté)	5
1.4.3 Sévérité de la pauvreté (écart de pauvreté au carré).....	5
1.4.4 Contribution à la pauvreté.....	5
1.4.5 Incidence de la pauvreté alimentaire.....	5
1.4.6 Incidence de l'extrême pauvreté	5
1.5 Mesure de la pauvreté subjective.....	5
1.6 Données utilisées	6
1.7 Mesure de la pauvreté avec la base du 5 ^e RGPH.....	6
CHAPITRE 2. GEOGRAPHIE DE LA PAUVRETE	9
2.1 Pauvreté et milieu de résidence	9
2.2 Pauvreté et provinces de résidence	9
2.3 Pauvreté et communes de résidence	11
CHAPITRE 3. DEMOGRAPHIE DE LA PAUVRETE.....	13
3.1 Pauvreté et taille du ménage.....	13
3.2 Pauvreté et sexe du chef de ménage	13
3.3 Pauvreté et situation matrimoniale du chef de ménage	14

3.4	Pauvreté et âge du chef de ménage.....	14
CHAPITRE 4. PAUVRETE ET EDUCATION		15
4.1	Pauvreté et statut d’alphabétisation du chef de ménage.....	15
4.2	Pauvreté et niveau d’instruction du chef de ménage.....	15
4.3	Pauvreté et fréquentation scolaire des enfants	16
CHAPITRE 5. PAUVRETE ET CADRE DE VIE		17
5.1	Pauvreté et promiscuité.....	17
5.2	Pauvreté et qualité du logement.....	17
5.2.1	Pauvreté et types de matériaux définitifs du logement.....	17
5.2.2	Pauvreté et types d’habitation	18
5.2.3	Pauvreté et statut d’occupation du logement.....	18
CHAPITRE 6. PAUVRETE ET CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES.....		21
6.1	Pauvreté et accès à l’assainissement	21
6.1.1	Pauvreté et type d’aisance	21
6.1.2	Pauvreté et principal mode d’évacuation des ordures	21
6.1.3	Pauvreté et principal mode d’évacuation des eaux usées	22
6.2	Pauvreté et accès à l’eau de boisson	22
6.3	Pauvreté et principal mode d’éclairage.....	23
6.4	Pauvreté et type d’emploi principal occupé.....	23
CHAPITRE 7. INEGALITES DE NIVEAU DE VIE.....		25
7.1	Distribution de la consommation totale par quintile.....	25
7.2	Distribution de la consommation totale par décile.....	25
7.3	Indicateurs d’inégalités de la consommation	26
CONCLUSION		29
BIBLIOGRAPHIE		31
ANNEXES		xiii

LISTE DES GRAPHIQUES ET CARTES

Liste des graphiques

Graphique 1 : Incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence.....	9
Graphique 2 : Contribution des milieux de résidence à la pauvreté	9
Graphique 3 : Consommation par personne (F CFA) selon le milieu de résidence.....	9
Graphique 4 : Incidence et profondeur selon les provinces	10
Graphique 5 : Contribution des provinces à la pauvreté	10
Graphique 6 : Consommation moyenne par personne selon les provinces	10

Liste des cartes

Carte 1 : Localisation de la région de la Boucle du Mouhoun au Burkina Faso	2
Carte 2 : Incidence de la pauvreté dans les communes de la région de la Boucle du Mouhoun	11

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Valeurs des percentiles	7
Tableau 2 : Indicateurs de pauvreté selon les communes.....	11
Tableau 3 : Répartition de la population par niveau de vie selon la taille du ménage.....	13
Tableau 4 : Répartition de la population par niveau de vie selon le sexe du chef de ménage.....	13
Tableau 5 : Répartition de la population par niveau de vie selon la situation matrimoniale du chef de ménage	14
Tableau 6 : Répartition de la population par niveau de vie selon l'âge du chef de ménage.....	14
Tableau 7 : Répartition de la population par niveau de vie selon le statut d'alphabétisation du chef de ménage	15
Tableau 8 : Répartition de la population par niveau de vie selon le niveau d'instruction du chef de ménage	15
Tableau 9 : Répartition des enfants par niveau de vie selon la fréquentation scolaire.....	16
Tableau 10 : Niveau de vie selon le nombre moyen de personnes par pièce à coucher des ménages	17
Tableau 11 : Répartition de la population par niveau de vie selon les caractéristiques des logements en matériaux définitifs.....	18
Tableau 12 : Répartition de la population par niveau de vie selon le type d'habitation	18
Tableau 13 : Répartition de la population par niveau de vie selon le statut d'occupation du logement	19
Tableau 14 : Répartition de la population par type d'aisance selon le niveau de vie	21
Tableau 15 : Répartition de la population par principal mode d'évacuation des ordures selon le niveau de vie	22
Tableau 16 : Répartition de la population par principal mode d'évacuation des eaux usées selon le niveau de vie	22
Tableau 17 : Répartition de la population par source d'accès à l'eau de boisson selon le niveau de vie	23
Tableau 18 : Répartition de la population par principal mode d'éclairage selon le niveau de vie	23
Tableau 19 : Répartition de la population par niveau de vie selon le type d'emploi principal occupé	24
Tableau 20 : Distribution de la consommation totale par quintile	25
Tableau 21 : Distribution de la consommation totale par décile	25
Tableau 22 : Indicateurs d'inégalités de la consommation par milieu de résidence et par province	26
Tableau 23 : Indicateurs d'inégalités de la consommation par commune	27

RESUME

La mise en œuvre des politiques ciblées de lutte contre la pauvreté nécessite des informations à des niveaux géographiques désagrégés, par exemple au niveau des régions, provinces et communes. C'est ainsi que cette étude est menée avec pour objectif de décrire le profil de pauvreté de la région de la Boucle du Mouhoun en fournissant aux décideurs des analyses plus fines de la pauvreté au niveau régional, provincial et communal. En combinant les données de l'EHCVM 2018 qui disposent d'informations sur la consommation des ménages permettant de construire des indicateurs de bien-être, et des données du 5^e RGPH qui ont l'avantage de l'exhaustivité en termes de couverture de la population, il a été possible de décliner le présent profil de pauvreté. Les résultats principaux se résument comme suit :

Géographie de la pauvreté

Près de quatre personnes sur neuf (45,9%) dans la région de la Boucle du Mouhoun vivent en dessous du seuil de pauvreté. Dans cette région, la pauvreté est nettement plus élevée en milieu rural (48,5%) qu'en milieu urbain (22,1%) et la province des Banwa est la plus touchée avec plus de la moitié (52,7%) de sa population qui vit en dessous du seuil de pauvreté. Dokui est la commune qui enregistre la plus forte proportion de pauvres dans la région avec environ trois personnes pauvres sur quatre (74,6%).

Démographie de la pauvreté

Dans les ménages de grande taille, on enregistre une proportion élevée des individus à faible niveau de vie alors que les ménages de petite taille regorgent plus les individus à niveau de vie élevé. Ainsi, dans les ménages d'au moins 12 personnes, plus de la moitié (55,3%) des personnes sont situées dans les deux premiers déciles (plus pauvres) pendant que dans les ménages de moins de 5 personnes, la proportion des individus des deux derniers déciles (plus riches) est de 41,1%. Dans les ménages dirigés par une femme, près de 70% des individus ont un niveau de vie acceptable (au-delà du 5^e décile). Par contre, dans les ménages dirigés par des hommes ce chiffre se situe à moins de 50%.

Pauvreté et éducation

Dans la région de la Boucle du Mouhoun, 30,2% des individus vivant dans les ménages dont le chef est alphabétisé sont du dixième décile, alors que seulement 5,7% des personnes dont le chef de ménage est non alphabétisé sont dans cette même échelle de niveau de vie. Plus le niveau d'instruction des enfants qui fréquentent augmente, plus ils sont concentrés dans les derniers déciles. Par exemple, le dixième décile enregistre 10,2% des enfants du primaire, 21,4% du post-primaire et 51,7% du secondaire. A l'inverse, le premier décile enregistre 9,0% des enfants du primaire, 6,6% du post-primaire et 2,6% du secondaire.

Pauvreté et cadre de vie

Les individus qui vivent dans les ménages en situation de promiscuité sont plus représentés dans les ménages à niveau de vie faible. Par exemple, pour les ménages de moins de trois personnes par pièce, seulement 4,3% des individus sont du premier décile contre 28,9% des individus des ménages de plus de cinq personnes par pièce.

En outre, l'analyse montre que dans la région de la Boucle du Mouhoun, les matériaux définitifs sont majoritairement utilisés par des individus nantis. Plus du quart (26,8%) des individus des ménages dont le bâtiment est en matériaux définitifs appartiennent au dernier décile contre 2,1% de ceux du premier décile.

Pauvreté et caractéristiques socio-économiques

L'accès à certains services sociaux reste précaire pour les couches défavorables. Parmi les individus issus des ménages du premier décile, 39,1% utilisent la brousse/nature comme principal lieu d'aisance. De même, les individus à faible niveau de vie sont majoritaires à utiliser les puits comme principale source d'eau de boisson. En effet, chez les individus les plus pauvres (premier décile) 79,2% des individus utilisent les puits pour s'approvisionner en eau de boisson contre 46,9% pour les individus les moins pauvres (dixième décile).

Inégalités de niveau de vie

Il ressort que l'inégalité est relativement faible dans la région de la Boucle du Mouhoun. En effet, l'indice de GINI qui mesure l'inégalité des dépenses de consommation est faible dans la région soit 0,24. Selon le milieu de résidence, la distribution de la consommation est plus égalitaire en milieu rural (GINI=0,22) qu'en milieu urbain (GINI=0,28). Le Mouhoun est la province la moins égalitaire en termes de distribution de la consommation des individus. Par ailleurs, les communes les moins égalitaires en termes de distribution des niveaux de vie sont les communes de Dédougou, de Poura, de Toma, de Tougan et Boromo. Dans le cas de la commune de Dédougou, les 10% les plus riches ont un niveau de vie au moins 3,6 fois supérieur à celui des 10% les plus pauvres. A l'exception de Poura, une remarque est que ces communes les moins égalitaires sont les plus urbanisées de la région.

INTRODUCTION

Dans le cadre du suivi des politiques de lutte contre la pauvreté, le Burkina Faso a initié à travers l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), la réalisation d'une série d'enquêtes sur les conditions de vie des ménages. Cependant, les produits de ces études notamment les rapports sur le profil de pauvreté sont régulièrement produits au niveau national mais pas à l'échelle régionale. Les directions régionales de l'INSD qui ont pour mission de fournir des statistiques désagrégées au niveau régional et communal, ont entrepris donc des analyses plus fines de la pauvreté à travers l'exploitation des bases de données de l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) de 2018 et du Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2019.

Le présent rapport fait ressortir les indicateurs de pauvreté au niveau de la région de la Boucle du Mouhoun. Il se propose de répondre aux attentes des utilisateurs des données socioéconomiques se rapportant à la région. Il fournit des données contextuelles pour les différents utilisateurs que sont les décideurs, les élus locaux, les services publics, les chercheurs, la société civile, etc. Ces informations sont disponibles aussi bien au niveau régional qu'au niveau des entités administratives constituantes de la région, que sont les provinces et les communes.

Située au Nord-Ouest du Burkina Faso, la région de la Boucle du Mouhoun, est limitée au nord et à l'ouest par le Mali sur une frontière de près de 437 km. La région est contiguë au Sud par celles des Hauts Bassins et du Sud-Ouest tandis qu'à l'Est, elle est limitée par les régions du Centre-ouest et du Nord. Elle couvre une superficie totale de 34 497 km², soit plus de 12% du territoire national. En 2019, la région de la Boucle du Mouhoun comptait 1 901 269 habitants (5^e RGPH) (INSD, 2022). Avec pour chef-lieu Boromo, la région de la Boucle du Mouhoun a été créée par la loi n° 2001-013/AN du 2 juillet 2001 dans ses limites actuelles. Elle comprend les provinces des Balé, des Banwa, de la Kossi, du Mouhoun, du Sourou et du Nayala qui ont respectivement pour chef-lieu Boromo, Solenzo, Nouna, Dédougou, Tougan et Toma. Elle compte quarante-sept (47) communes dont six (6) urbaines, 985 villages et 37 secteurs.

Traversée par le chemin de fer Abidjan-Ouagadougou et, l'abondance de ses ressources naturelles et de sa production agricole font de la Boucle du Mouhoun le « grenier du Faso » et une plaque tournante du commerce de produits agricoles inter-régionale du Burkina Faso et sous régionale avec les pays voisins.

La région de la Boucle du Mouhoun renferme également des activités industrielles et artisanales importantes. En effet, plusieurs unités de production de biens ou de services marchands sont implantées sur son territoire. Il s'agit, pour la plupart, d'unités de fabrication de produits alimentaires et chimiques et de produits dérivés du bois. Quant à l'artisanat, il regroupe diverses productions dont les principales sont la vannerie, la sculpture, la poterie, la teinture et le tissage.

En termes de pauvreté, cette région est parmi le groupe des régions du Burkina Faso les plus affectées. En effet, elle présentait un niveau d'incidence de la pauvreté supérieur au niveau national en 2003 et 2018 avec respectivement 60,4% et 50,6% (EBCVM, 2003 et EHCVM 2018). Aussi, la contribution de cette région à la pauvreté nationale n'a pas significativement changé entre 2003 (15,9%) et 2018 (12%). L'inégalité de pauvreté dans la région a un peu augmentée entre 2014 et 2018. En effet, l'indice de GINI qui mesure l'inégalité de la pauvreté est passé de 0,25 à 0,31 sur cette période (EMC, 2014 et EHCVM 2018).

Le présent document sur le profil de pauvreté de la région de la Boucle du Mouhoun est structuré en sept (07) chapitres comme suit :

- Concepts, définitions et sources de données ;
- Géographie de la pauvreté dans la Boucle du Mouhoun ;
- Démographie de la pauvreté ;
- Pauvreté et éducation ;
- Pauvreté et cadre de vie ;
- Pauvreté et caractéristiques socio-économiques ;
- Inégalités de niveau de vie.

Carte 1 : Localisation de la région de la Boucle du Mouhoun au Burkina Faso



SOURCE: BNDT / IGB

DR-INSD, 2023

CHAPITRE 1. CONCEPTS, DEFINITIONS ET DONNEES UTILISEES

1.1 Définition de la pauvreté

La pauvreté peut se définir comme un manque de bien, le dénuement, l'absence de ce qui est nécessaire. Elle est généralement considérée comme un phénomène multidimensionnel. Elle embrasse la dimension économique et des dimensions non économiques¹ regroupées sous le terme de pauvreté humaine. Si l'on considère la dimension économique de la pauvreté, on distingue de façon fonctionnelle trois formes de pauvreté : la pauvreté monétaire ou « de revenu », la pauvreté des conditions de vie ou « d'existence », et la pauvreté de potentialités ou de « capacités ».

Le concept de la pauvreté est complexe. C'est pourquoi plusieurs approches sont utilisées pour la cerner.

1.1.1 Approche monétaire objective

L'approche monétaire objective s'appuie sur le revenu ou la consommation traduite en valeur monétaire comme mesure du bien-être. C'est l'approche la plus utilisée par les institutions internationales, notamment la Banque Mondiale.

1.1.2 Approche monétaire subjective

L'approche monétaire subjective s'intéresse aux aspects qualitatifs du bien-être et correspond à une évaluation individuelle du niveau de bien-être. Elle se fonde sur le point de vue des individus, leur perception et appréciation de leur situation, de même que sur leurs dépenses de consommation individuelle.

1.1.3 Approche par les besoins de base

L'approche par les besoins de base met en avant l'identification des besoins communs à tous les êtres humains nécessaires pour atteindre une certaine qualité de vie. L'essentiel de ces besoins retenus s'inscrit dans les domaines tels que l'éducation, la santé, l'hygiène, l'assainissement, l'eau potable et l'habitat, nécessaires à la prévention de la maladie, de la sous-alimentation, etc. Une personne est considérée comme pauvre lorsqu'elle ne satisfait pas ses besoins de base par rapport à un certain standard de vie.

1.1.4 Approche par les capacités

L'approche par les capacités fait référence à la privation d'un individu de capacités identifiées comme « capacités de base » sans lesquelles il ne peut pas vivre une vie désirée. La pauvreté peut se définir par rapport aux facteurs (capital social, capital humain, modification dans le patrimoine) qui empêchent les individus ou les ménages de jouir d'un bien-être suffisant.

1.1.5 Approche multidimensionnelle

L'approche multidimensionnelle appréhende la pauvreté comme un ensemble de privation de certains biens et services pour assurer un niveau de vie « normal ». Les pauvres sont les personnes qui ont un nombre de privations récurrentes et fixes.

Le présent rapport s'intéressera à la pauvreté monétaire et aux conditions de vie des ménages.

¹ Il s'agit des dimensions sociale, culturelle, politique et ethnique de la pauvreté.

1.2 Mesure de la pauvreté

1.2.1 Définition d'indicateurs de bien-être

1.2.1.1 Indicateurs monétaires de la pauvreté

L'évaluation de la pauvreté à l'aide de mesures monétaires nécessite parfois de recourir soit à la consommation soit au revenu comme indicateur de bien-être. Lorsque l'enquête auprès des ménages fournit des données de consommation suffisamment détaillées, il est préférable d'utiliser celle-ci comme indicateur de la pauvreté.

1.2.1.2 Indicateurs non monétaires de la pauvreté

L'application des outils de mesure de la pauvreté aux indicateurs non monétaires passe par la possibilité de comparer la valeur de l'indicateur non monétaire d'une personne ou d'un ménage à un seuil, ou « ligne de pauvreté », en dessous de laquelle on considère que la personne ou le ménage n'est pas en mesure de couvrir ses besoins fondamentaux.

1.3 Choix et estimation d'une ligne de pauvreté

Dès qu'une mesure regroupant le revenu et la consommation ou une mesure de type non monétaire a été définie au niveau des ménages ou des personnes, l'étape suivante consiste à définir une ou plusieurs lignes de pauvreté. Les lignes de pauvreté sont des points limites qui séparent les pauvres des non pauvres. Elles peuvent être de nature monétaire (par exemple, un certain niveau de consommation) ou non monétaire (par exemple, un certain niveau d'éducation). L'utilisation de plusieurs lignes permet de distinguer différents niveaux de pauvreté. Il existe principalement deux types de lignes de pauvreté : relatives et absolues.

1.3.1 Lignes de pauvreté relatives

La pauvreté relative s'établit par comparaison avec le niveau de vie moyen du pays dans lequel on se trouve. On détermine d'abord le revenu médian ou la consommation médiane, valeur qui partage la population en deux parties égales. La pauvreté se définit alors par rapport à une proportion de cette valeur médiane.

1.3.2 Lignes de pauvreté absolues

Elles sont associées à certaines normes absolues sur les éléments dont les ménages doivent disposer pour couvrir leurs besoins fondamentaux. En ce qui concerne les mesures monétaires, ces lignes de pauvreté absolues sont souvent fondées sur des estimations du coût des denrées alimentaires de base, à savoir le coût d'un panier de produits nutritionnels considéré comme un minimum pour assurer le maintien en bonne santé d'une famille type, auquel s'ajoute une certaine provision pour la couverture des besoins non alimentaires. Étant donné que de larges proportions des populations habitant dans les pays en développement survivent avec le strict minimum ou moins encore, le choix d'une ligne de pauvreté absolue plutôt que relative s'avère souvent plus indiqué.

1.4 Choix et estimation de mesures de la pauvreté

La mesure de la pauvreté est une fonction statistique. Elle compare l'indicateur de bien-être du ménage et la ligne de pauvreté et traduit le résultat en un seul nombre pour toute la population, ou pour un sous-groupe déterminé. Il existe de nombreuses mesures alternatives, mais les trois mesures ci-dessous décrites sont les plus couramment utilisées.

1.4.1 Incidence de la pauvreté (indice en nombre d'habitants)

Elle mesure la proportion de la population qui vit en état de pauvreté, celle pour laquelle la consommation est inférieure à la ligne de pauvreté.

1.4.2 Profondeur de la pauvreté (écart de pauvreté)

Cette mesure indique la distance à laquelle les ménages se trouvent de la ligne de pauvreté. Elle enregistre le déficit collectif moyen de revenu ou de consommation par rapport à la ligne de pauvreté pour l'ensemble de la population. La profondeur de la pauvreté est obtenue en faisant la somme de tous les déficits des individus en situation de pauvreté (en supposant un déficit de zéro pour les non pauvres) et en divisant le résultat par le total de la population. En d'autres termes, elle permet d'évaluer le total des ressources nécessaires pour amener l'ensemble de la population pauvre au niveau de la ligne de pauvreté (total divisé par le nombre d'individus de la population considérée).

1.4.3 Sévérité de la pauvreté (écart de pauvreté au carré)

Cette mesure tient compte non seulement de la distance séparant les pauvres de la ligne de pauvreté (écart de pauvreté), mais aussi de l'inégalité entre les pauvres. Elle attribue une pondération plus importante aux ménages situés à plus grande distance de la ligne de pauvreté. En ce qui concerne la mesure de l'écart de pauvreté, les indicateurs non monétaires sont soumis à certaines limites.

1.4.4 Contribution à la pauvreté

La contribution à la pauvreté renvoie à la part des pauvres de chaque sous-groupe dans la population totale de pauvres. Par exemple, la contribution à la pauvreté d'une province donnée est la proportion des pauvres de cette province dans l'ensemble des pauvres de la région. La somme des contributions de tous les sous-groupes est de 100% et pour chaque sous-groupe la contribution est une valeur comprise entre 0 et 100%.

1.4.5 Incidence de la pauvreté alimentaire

L'incidence de la pauvreté alimentaire mesure la proportion de la population dont le montant alloué à la consommation alimentaire est inférieur au seuil de pauvreté alimentaire. Comme pour l'incidence de la pauvreté, l'incidence de la pauvreté alimentaire est un chiffre compris entre 0 et 1 et est généralement exprimée en pourcentage.

1.4.6 Incidence de l'extrême pauvreté

L'incidence de l'extrême pauvreté mesure la proportion de la population dont le montant alloué à la consommation alimentaire et non alimentaire est inférieur au seuil de pauvreté alimentaire. Autrement dit, un individu est en situation d'extrême pauvreté si en consacrant l'ensemble de son revenu à la consommation alimentaire, il demeure en dessous du seuil alimentaire. Comme pour l'incidence de la pauvreté, l'incidence d'extrême pauvreté est un chiffre compris entre 0 et 1 et est généralement exprimée en pourcentage.

1.5 Mesure de la pauvreté subjective

La mesure de la pauvreté subjective repose sur les enquêtes d'opinion. De telles mesures sont fondées sur des questions posées aux ménages à propos de :

- leur situation telle qu'ils la perçoivent, comme « Avez-vous assez pour vivre ? » « Estimez-vous que votre revenu est très bas, plutôt bas, suffisant, plutôt élevé, ou élevé ? »

- une opinion à l'égard des standards minima de revenu et de besoins, telle que « Quel est le montant minimum nécessaire pour permettre de vivre à une famille composée de deux adultes et trois enfants ? » ou « Quel est le minimum nécessaire pour votre famille ? »
- des classements de la pauvreté dans la communauté, tels que « Quels sont les groupes les plus vulnérables du village ? ». Sur la base des réponses à ces questions, des lignes de pauvreté peuvent être fixées.

Les réponses au deuxième groupe de questions peuvent fournir une ligne pour les différents types de ménages de référence. En revanche, les réponses au premier groupe de questions peuvent être comparées au revenu réel pour en déduire le niveau de revenu que les ménages jugent suffisant. Ce niveau de revenu peut alors être utilisé comme ligne de pauvreté.

1.6 Données utilisées

Les données utilisées dans le cadre de la présente étude proviennent de deux sources. Il s'agit des données du 5^e RGPH organisé en 2019 et de l'EHCVM en 2018. Cette dernière est une enquête nationale qui produit des statistiques pour le suivi de la pauvreté et des conditions de vie des populations. Elle contient des informations sur la consommation des ménages qui ont servi à l'approche de mesure de la pauvreté adoptée dans cette étude. Les données du 5^e RGPH sont exhaustives et permettent donc de produire les estimations jusqu'au niveau communal.

Au total, l'étude a porté sur une population de 1 761 862 habitants répartis sur un effectif de 333 735 ménages de la région de la Boucle du Mouhoun.

1.7 Mesure de la pauvreté avec la base du 5^e RGPH

La mesure de la pauvreté monétaire telle que conçue pour les enquêtes sur les conditions de vie des ménages et de la pauvreté, contenu dans les modules de consommation des ménages ou leurs revenus n'est pas applicable directement avec la base des données du RGPH car le questionnaire du RGPH ne contient pas des modules sur la consommation ou les revenus des ménages. Pour surmonter cet obstacle on combine les données des enquêtes ménages sur les conditions de vie et celles du RGPH afin de générer un niveau de consommation par personne de chaque ménage du RGPH. La méthodologie appliquée est celle proposée par Elbers, Lanjouw et Lanjouw (2002, 2003) et mise à jour en 2022 par Corral et al.

La méthode d'estimation sur petits domaines proposée par Elbers, Lanjouw et Lanjouw (2002, 2003) procède d'une idée relativement simple. Tout d'abord, un modèle de régression de la dépense du ménage par tête est estimé en utilisant les données d'enquête, en limitant l'ensemble des variables explicatives à celles qui sont communes à l'enquête et au recensement. La distribution des variables doit être similaire dans les deux sources de données. Ensuite, les coefficients de ce modèle sont appliqués aux données du recensement pour prédire les dépenses de tous les ménages du recensement. Finalement, la dépense prédite des ménages est utilisée pour construire une série d'indicateurs de bien-être (i.e. incidence, profondeur, sévérité de la pauvreté et inégalité).

La mesure de la pauvreté avec la base des données du 5^e RGPH a été réalisée lors de la cartographie de la pauvreté en 2022. Dans le cadre de cette analyse, la consommation prédite par cette dernière étude a été utilisée pour appréhender le niveau de vie des ménages à travers les percentiles (quintiles et déciles). Pour la région de la Boucle du Mouhoun, la consommation moyenne annuelle par personne s'élève à 261 378 F CFA avec un minimum de 76 521 F CFA et un maximum de 3 728 425 F CFA. En ce qui concerne le niveau de vie, les valeurs des percentiles sont consignées dans le tableau suivant.

Tableau 1 : Valeurs des percentiles

	Valeur du percentile	
Quintile	Q1	172 636,0
	Q2	203 783,5
	Q3	246 959,8
	Q4	314 513,7
Décile	D1	153 476,0
	D2	172 636,0
	D3	184 862,6
	D4	203 783,5
	D5	223 670,1
	D6	246 959,8
	D7	275 520,1
	D8	314 513,7
	D9	409 513,7

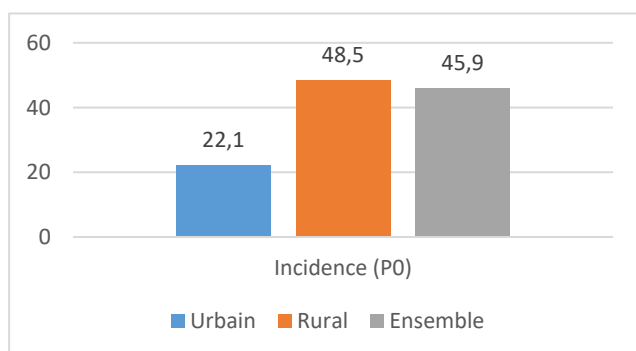
CHAPITRE 2. GEOGRAPHIE DE LA PAUVRETE

La pauvreté monétaire n'est pas uniformément répartie sur l'espace géographique régional. Il serait donc judicieux d'étudier la distribution spatiale de ce phénomène au niveau des sous-unités géographiques de la région. Dans la suite, une analyse de la pauvreté est proposée par milieu de résidence, province et commune.

2.1 Pauvreté et milieu de résidence

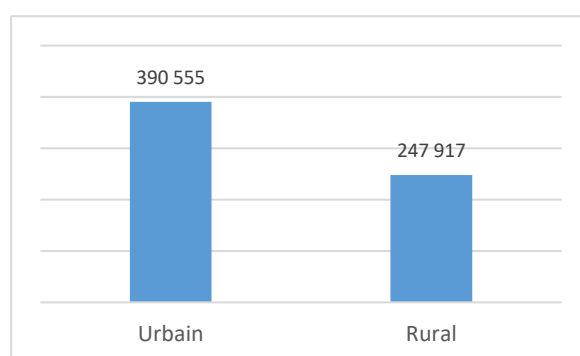
Près de quatre personnes sur neuf (45,9%) dans la région de la Boucle du Mouhoun vit en dessous du seuil de pauvreté. L'écart moyen de dépense de consommation des pauvres au seuil de pauvreté traduit par la profondeur de la pauvreté est estimé à 12,6%. La pauvreté est nettement moins élevée en milieu urbain (22,1%) qu'en milieu rural (48,5%). En termes de contribution, le milieu rural contribue plus (95,4%) à l'incidence de la pauvreté dans la région que le milieu urbain (4,6%). La consommation moyenne annuelle par personne est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural soit respectivement 390 555 F CFA et 247 917 F CFA.

Graphique 1 : Incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence

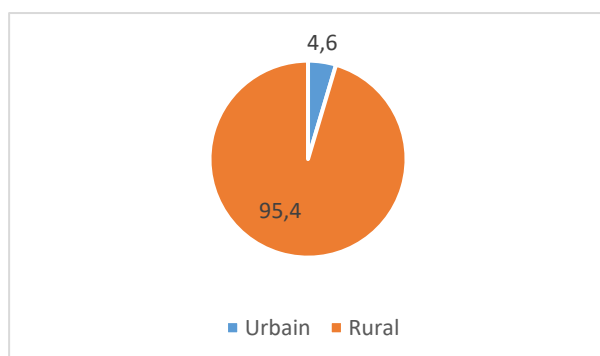


Source : Volume-3, 5^e RGPH

Graphique 3 : Consommation par personne (F CFA) selon le milieu de résidence



Graphique 2 : Contribution des milieux de résidence à la pauvreté



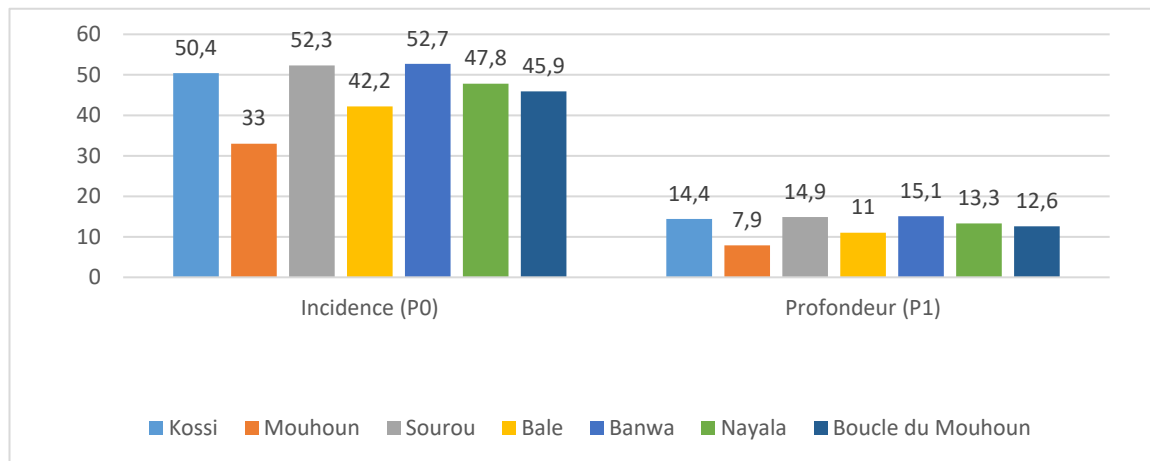
Source : Volume-3, 5^e RGPH

2.2 Pauvreté et provinces de résidence

Au niveau provincial, à l'exception de la province du Mouhoun qui présente la plus faible proportion de pauvres (33,0%), les autres provinces ont une incidence de pauvreté relativement élevée allant de 42,2% dans les Balé à 52,7% dans les Banwa. En termes de contribution à la pauvreté monétaire au niveau de la région, les provinces des Banwa et Kossi contribuent le plus avec respectivement 20,9% et 20,6%. Du point de vue de la

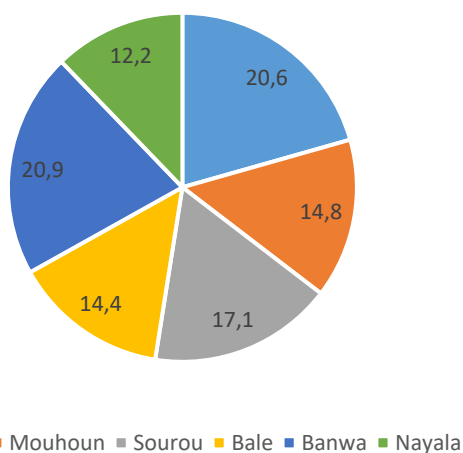
profondeur, elle est plus prononcée dans la province des Banwa (15,1%) et moins prononcée dans la province du Mouhoun (7,9%). La consommation moyenne annuelle par personne la plus faible est observée dans la Kossi (246 047 F CFA).

Graphique 4 : Incidence et profondeur selon les provinces



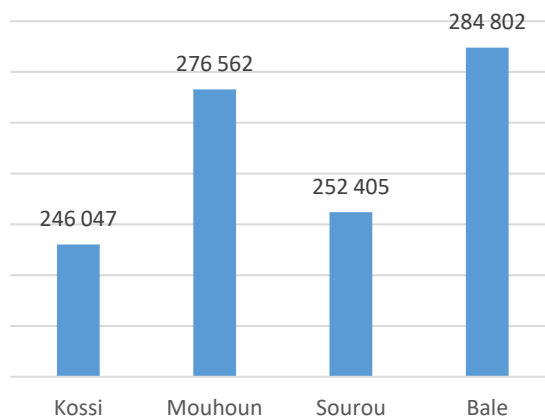
Source : Volume-3, 5^e RGPH

Graphique 5 : Contribution des provinces à la pauvreté



Source : Volume-3, 5^e RGPH

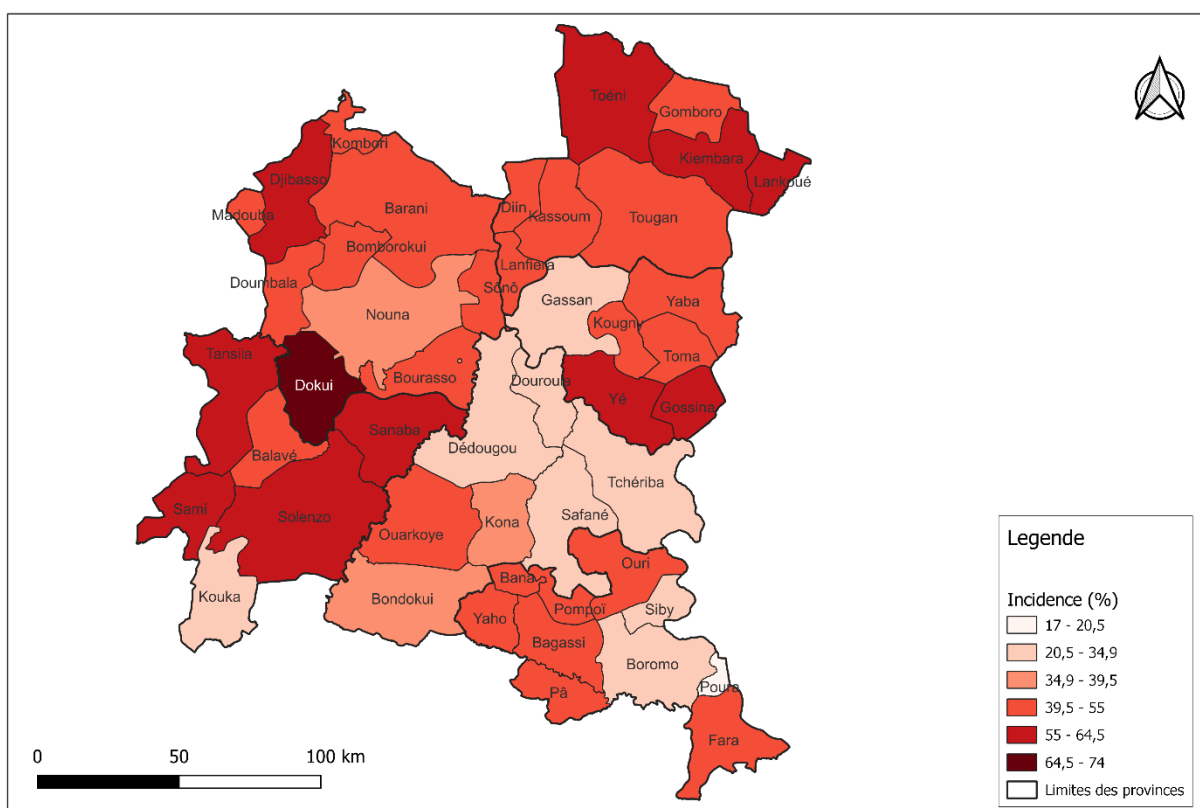
Graphique 6 : Consommation moyenne par personne selon les provinces



2.3 Pauvreté et communes de résidence

Une analyse spatiale de la pauvreté montre que les localités situées plus à l'ouest et au nord de la région sont les plus touchées. La commune de Dokui située parmi ces localités, est la commune qui présente l'incidence de pauvreté la plus élevée de la Boucle du Mouhoun.

Carte 2 : Incidence de la pauvreté dans les communes de la région de la Boucle du Mouhoun



SOURCE: BNDT / IGB

DR-INSD, 2023

L'analyse de la pauvreté au niveau communal montre que dans dix-sept communes de la région, plus de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté.

La commune de Dokui enregistre la plus forte proportion de pauvres dans la région de la Boucle du Mouhoun. En effet, environ trois personnes sur quatre (74,6%) de cette commune dépensent annuellement moins de 194 629 F CFA (seuil de pauvreté) en consommation alimentaire, en éducation, en santé, etc.

Poura est la commune qui présente l'incidence de pauvreté la plus faible de toutes les communes de la région. La commune de Solenzo quant à elle, contribue le plus à la pauvreté de l'ensemble de la région à hauteur de 10,5%.

En outre, la profondeur de la pauvreté est plus élevée à Dokui et à Djibasso comparativement aux autres communes.

Tableau 2 : Indicateurs de pauvreté selon les communes

Communes	Incidence P0 (%)	Contribution C0 (%)	Profondeur P1 (%)	Consommation par personne
Kossi				
Barani	47,2	3	12,2	211 594,8

Bomborokuy	53,1	1,2	14,8	226 640,9
Bourasso	40,5	0,9	10	234 279,0
Djibasso	64,5	4,7	20,5	254 407,1
Dokui	74,4	3,5	25,1	230 874,1
Doumbala	47	1,8	12,8	256 794,6
Kombori	49,2	0,9	13,2	203 846,1
Madouba	48,5	0,6	12,9	239 595,0
Nouna	36	3,7	9	276 176,7
Sono	40,7	0,5	10,4	269 125,0
Mouhoun				
Bondokuy	37,2	2,7	8,9	243 795,7
Dedougou	26,2	3,7	6,3	335 725,6
Douroula	33,5	0,7	7,7	233 244,7
Kona	37,7	1,2	9,1	242 643,2
Ouarkoye	40,7	2,1	10,2	252 890,8
Safane	34,8	2,5	8,1	265 820,6
Tcheriba	32,4	2	7,3	244 815,9
Sourou				
Di	44,8	2	11,5	261 354,4
Gomboro	52,2	0,8	14,7	238 989,1
Kassoum	52,6	1,5	14,6	232 648,1
Kiembara	58,2	2,6	16,6	222 539,0
Lanfiera	40	1,2	10,5	298 374,6
Lankoue	60,6	1,5	18	229 122,2
Toeni	58,7	2,2	17,5	216 935,3
Tougan	51,9	5,3	15,3	269 807,8
Balé				
Bagassi	44,8	2,2	11,6	277 012,2
Bana	43,9	1	11,5	290 072,9
Boromo	34	1,6	8,8	312 214,3
Fara	44,4	3,1	11,6	273 362,7
Oury	55,8	2,3	15,7	269 929,7
Pa	46,4	1,4	12,3	257 273,3
Pompoi	41,5	0,7	10,6	273 120,0
Poura	17,9	0,4	3,6	351 655,8
Siby	33	0,7	8	315 677,9
Yaho	46,3	1	12,3	255 213,4
Banwa				
Balave	46,8	1,3	12,4	263 589,7
Kouka	34,7	2,9	8,2	268 352,1
Sami	62,1	1	18,7	205 689,7
Sanaba	59,8	2,6	17,6	246 831,8
Solenzo	58	10,5	17,2	257 100,7
Tansila	58,5	2,6	17,3	239 483,1
Nayala				
Gassan	28,7	1,4	6,4	274 756,8
Gossina	58,1	1,7	17,1	210 434,5
Kougny	46,4	1,2	12,2	245 557,0
Toma	45,8	2,1	13,1	283 646,9
Yaba	52,7	2,5	14,7	223 419,0
Ye	57,3	3,3	16,7	242 325,1
Boucle du Mouhoun	45,9	100	12,6	261 495,3

CHAPITRE 3. DEMOGRAPHIE DE LA PAUVRETE

Les facteurs démographiques influencent généralement les conditions de vie des ménages et la pauvreté. Dans ce chapitre, l'analyse de la pauvreté est faite en fonction de la taille du ménage, le sexe, la situation matrimoniale et l'âge du chef de ménage.

3.1 Pauvreté et taille du ménage

Dans les ménages de grande taille, on retrouve une proportion élevée des individus à niveau de vie faible alors que les ménages de petite taille regorgent plus les individus à niveau de vie élevé. Par exemple, dans les ménages de moins de 5 personnes, 41,1% des personnes sont situées dans les deux derniers déciles de niveau de vie (plus riches) alors que dans les ménages d'au moins 12 personnes, plus de la moitié (55,3%) des individus sont dans les deux premiers déciles (plus pauvres).

Tableau 3 : Répartition de la population par niveau de vie selon la taille du ménage

Niveau de vie	1-4 personnes	5-6 personnes	7-8 personnes	9-11 personnes	12 personnes ou plus
Premier décile	0,0	4,0	6,9	16,7	34,2
Deuxième décile	0,0	4,9	25,5	19,8	21,1
Troisième décile	4,1	13,6	5,6	9,5	6,0
Quatrième décile	0,0	16,2	9,1	14,3	10,0
Cinquième décile	16,0	4,3	13,5	9,3	10,0
Sixième décile	3,9	18,5	9,8	10,7	4,3
Septième décile	18,7	7,1	9,5	4,4	3,0
Huitième décile	16,2	14,0	6,7	5,0	3,4
Neuvième décile	21,5	8,1	6,1	5,7	4,5
Dixième décile	19,6	9,2	7,0	4,7	3,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

3.2 Pauvreté et sexe du chef de ménage

Le sexe du chef de ménage est une des caractéristiques sociodémographiques prises en compte dans l'analyse de la pauvreté monétaire. Les ménages dirigés par les femmes abritent plus d'individus à niveau de vie élevé que ceux dirigés par les hommes. En effet, dans les ménages dirigés par des femmes, près de 70% des individus ont un niveau de vie élevé (au-delà du 5^e décile). Par contre, dans les ménages dirigés par des hommes ce chiffre se situe à moins de 50%.

Tableau 4 : Répartition de la population par niveau de vie selon le sexe du chef de ménage

Niveau de vie	Homme	Femme
Premier décile	10,6	3,8
Deuxième décile	13,2	5,6
Troisième décile	8,1	6,3
Quatrième décile	10,0	5,6
Cinquième décile	10,7	9,8
Sixième décile	10,1	7,6
Septième décile	9,3	10,1
Huitième décile	10,0	11,4
Neuvième décile	9,3	18,5
Dixième décile	8,6	21,4
Total	100,0	100,0

3.3 Pauvreté et situation matrimoniale du chef de ménage

Dans la région de la Boucle du Mouhoun, les ménages dont le chef n'est pas marié polygame sont ceux qui vivent le mieux. En effet, plus de la moitié des individus de ces ménages se situent au-delà du cinquième décile. Par contre, dans les ménages où le chef est marié polygame, seulement 29,3% des individus se retrouvent à un niveau de vie supérieur au cinquième décile.

Tableau 5 : Répartition de la population par niveau de vie selon la situation matrimoniale du chef de ménage

Niveau de vie	Célibataire	Marié monogame	Marié polygame	Divorcé (e)/séparé (e)	Veuf (ve)	Union libre
Premier décile	0,2	4,8	21,5	1,5	2,3	8,4
Deuxième décile	0,8	10,4	18,6	2,3	4,3	10,8
Troisième décile	0,8	8,2	8,5	4,3	4,6	7,2
Quatrième décile	0,8	9,4	11,4	4,2	4,4	8,8
Cinquième décile	1,6	11,1	10,9	8,7	8,1	9,6
Sixième décile	1,3	11,1	8,7	6,1	7,5	8,5
Septième décile	1,9	11,8	5,5	12,5	9,5	10,3
Huitième décile	3,1	12,7	5,6	14,4	12,1	11,3
Neuvième décile	25,1	10,8	5,4	25,8	27,7	11,6
Dixième décile	64,4	9,8	4,1	20,0	19,5	13,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

3.4 Pauvreté et âge du chef de ménage

Moins de la moitié des personnes vivant dans les ménages dirigés par des chefs dont l'âge est compris entre les groupes d'âges 35-44 ans, 45-54 ans et 55-64 ans ont un niveau de vie supérieur au cinquième décile. Par contre, plus de 60% des personnes vivant dans les ménages dirigés par des chefs plus jeunes (moins de 25 ans et 25-34 ans) ont un niveau de vie supérieur au cinquième décile. Ceux vivant dans les ménages dirigés par des chefs âgés de 65 ans ou plus sont 58,2% à se situer à la même échelle de niveau de vie.

Tableau 6 : Répartition de la population par niveau de vie selon l'âge du chef de ménage

Niveau de vie	Moins de 25 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus
Premier décile	0,4	3,7	11,2	16,0	12,9	9,1
Deuxième décile	1,0	6,8	15,7	17,8	13,7	9,5
Troisième décile	2,4	7,1	9,4	8,8	8,0	5,9
Quatrième décile	1,7	9,0	11,0	10,8	10,0	7,5
Cinquième décile	9,5	12,0	10,6	10,2	10,2	9,7
Sixième décile	4,3	9,4	11,4	9,4	9,7	10,8
Septième décile	16,1	13,9	7,4	6,4	8,1	9,7
Huitième décile	18,8	13,1	8,5	7,0	8,9	12,2
Neuvième décile	20,5	12,9	7,1	7,0	10,2	14,6
Dixième décile	25,3	12,2	7,8	6,6	8,3	10,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

CHAPITRE 4. PAUVRETE ET EDUCATION

L'éducation des membres adultes du ménage est l'un des facteurs le plus discriminant entre pauvres et non-pauvres. L'analyse est faite selon le niveau d'instruction et d'alphabétisation². Il est aussi analysé la fréquentation scolaire des enfants selon le niveau de vie.

4.1 Pauvreté et statut d'alphabétisation du chef de ménage

Une analyse des données montre que l'alphabétisation est associée à un niveau de vie élevé. En effet, Moins de 5% des individus dont le chef de ménage est alphabétisé vivent dans des ménages du premier décile contre 11,2% des personnes dont le chef de ménage est non alphabétisé. Contrairement, près d'un individu sur trois (30,2%) dont le chef de ménage est alphabétisé vivent dans des ménages du dixième décile, alors que seulement 5,7% des personnes dont le chef de ménage est non alphabétisé sont dans cette même échelle de niveau de vie.

Tableau 7 : Répartition de la population par niveau de vie selon le statut d'alphabétisation du chef de ménage

Niveau de vie	Non alphabétisé	Alphabétisé
Premier décile	11,2	4,0
Deuxième décile	13,7	6,7
Troisième décile	8,6	4,5
Quatrième décile	10,3	6,3
Cinquième décile	11,4	7,0
Sixième décile	10,2	8,1
Septième décile	9,7	8,1
Huitième décile	10,0	10,6
Neuvième décile	9,3	14,4
Dixième décile	5,7	30,2
Total	100,0	100,0

4.2 Pauvreté et niveau d'instruction du chef de ménage

Plus le niveau d'instruction des chefs de ménages des individus augmente, plus ces personnes sont concentrées dans les derniers déciles. En effet, parmi les individus dont les chefs de ménages sont sans niveau d'instruction, primaire, post-primaire, secondaire ou supérieur, respectivement 5,6%, 12,3%, 32,8%, 66,8% et 80,3% sont issus des ménages à niveau de vie le plus élevé. Par contre, parmi les individus dont les chefs de ménages sont sans niveau d'instruction, primaire, post-primaire, secondaire ou supérieur, respectivement 11,4%, 5,6%, 2,4%, 0,2% et 0,2% sont issus des ménages à niveau de vie le plus faible.

Tableau 8 : Répartition de la population par niveau de vie selon le niveau d'instruction du chef de ménage

Niveau de vie	Aucun	Primaire	Post-primaire	Secondaire	Supérieur
Premier décile	11,4	5,6	2,4	0,2	0,2
Deuxième décile	13,8	9,9	4,0	0,7	0,2
Troisième décile	8,7	6,6	3,2	0,6	0,1
Quatrième décile	10,3	9,0	5,1	0,9	0,3

² Alphabétisé : La définition adoptée est celle du 5^e RGPH qui ne prend en compte que les critères de « savoir lire » et de « savoir écrire ».

Cinquième décile	11,3	9,9	6,8	1,7	0,5
Sixième décile	10,2	11,1	7,6	2,1	1,0
Septième décile	9,6	10,3	8,8	3,4	1,9
Huitième décile	10,0	12,1	11,7	6,9	3,3
Neuvième décile	9,1	13,1	17,7	16,7	12,2
Dixième décile	5,6	12,3	32,8	66,8	80,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

4.3 Pauvreté et fréquentation scolaire des enfants

Les enfants (moins de 18 ans) qui fréquentent l'école proviennent plus des ménages à niveau de vie élevé. En effet, au niveau du secondaire, plus d'un enfant sur deux (51,7%) appartient au dixième décile contre seulement 2,6% pour le premier décile. On note que seulement 6,6% des enfants scolarisés au post-primaire vivent dans les ménages du premier décile contre 21,4% pour le dixième décile. Concernant la population scolarisée au primaire, cette proportion est de 9,0% pour le premier décile et 10,2% pour le dixième décile.

Tableau 9 : Répartition des enfants par niveau de vie selon la fréquentation scolaire

Niveau de vie	Primaire	Post-primaire	Secondaire
Premier décile	9,0	6,6	2,6
Deuxième décile	13,0	9,9	4,2
Troisième décile	7,8	5,5	2,4
Quatrième décile	10,2	8,0	3,8
Cinquième décile	10,1	8,6	4,2
Sixième décile	11,1	8,9	4,6
Septième décile	8,5	8,2	5,4
Huitième décile	10,1	10,0	7,5
Neuvième décile	9,9	12,9	13,7
Dixième décile	10,2	21,4	51,7
Total	100,0	100,0	100,0

CHAPITRE 5. PAUVRETE ET CADRE DE VIE

Le présent chapitre fait une analyse du cadre de vie des ménages sous l'angle du niveau de vie.

5.1 Pauvreté et promiscuité

La promiscuité se réfère au nombre de personnes par pièce à coucher du logement. Lorsque ce nombre dépasse 3, on dit que le ménage vit en situation de promiscuité.

Les individus qui vivent dans les ménages de moins de trois personnes par pièce à coucher se retrouvent plus dans des ménages à niveau de vie élevé. Par contre, les individus qui vivent dans les ménages en situation de promiscuité sont plus représentés dans les ménages à niveau de vie faible. Par exemple, pour les ménages de moins de trois personnes par pièce, seulement 4,3% des individus sont du premier décile contre 28,9% pour les ménages de plus de cinq personnes par pièce.

Tableau 10 : Niveau de vie selon le nombre moyen de personnes par pièce à coucher des ménages

Niveau de vie	Nombre moyen de personnes par pièce à coucher				
	Moins de 3 personnes par pièce	3 personnes par pièce	4 personnes par pièce	5 personnes par pièce	Plus de 5 personnes par pièce
Premier décile	4,3	11,3	16,7	17,0	28,9
Deuxième décile	7,1	15,1	21,7	21,1	20,8
Troisième décile	6,7	9,1	8,8	5,5	12,2
Quatrième décile	6,9	13,9	7,2	21,4	8,4
Cinquième décile	11,1	8,5	16,3	7,1	8,6
Sixième décile	9,7	12,5	6,7	9,7	7,0
Septième décile	11,7	8,5	7,4	4,8	3,2
Huitième décile	13,4	8,6	5,2	4,5	4,6
Neuvième décile	14,4	6,5	5,5	5,2	3,7
Dixième décile	14,6	5,9	4,5	3,7	2,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

5.2 Pauvreté et qualité du logement

5.2.1 Pauvreté et types de matériaux définitifs du logement

Les caractéristiques du logement sont une dimension importante des conditions de vie des ménages. Nous appréhendons la qualité du logement à travers trois variables que sont la nature du mur, du toit et du sol. Nous distinguons deux types de logement : le logement construit avec des matériaux définitifs et le logement fait avec des matériaux non définitifs. Le logement est fait de matériaux définitifs lorsque les murs, la toiture et le sol sont faits avec des matériaux définitifs³.

L'analyse montre que dans la région de la Boucle du Mouhoun, les matériaux définitifs sont majoritairement utilisés par des individus nantis. Plus du quart (26,8%) des individus des ménages dont le bâtiment est en matériaux définitifs appartiennent au dernier décile. Aussi, parmi les individus issus des ménages dont les murs ou les sols des logements sont en matériaux définitifs, au moins 15% d'entre eux appartiennent au dixième décile de niveau de vie contre moins de 5% dans le premier décile. La répartition par niveau de vie des individus issus des ménages dont les toits des logements sont en matériaux définitifs est presque égalitaire.

³ Mûrs en matériaux définitifs (Dur et Semi-dur) ; Toit en matériaux définitifs (Béton ; tôle, tuile) ; Sol en matériaux définitifs (carrelage et ciment).

Tableau 11 : Répartition de la population par niveau de vie selon les caractéristiques des logements en matériaux définitifs

Niveau de vie	Murs en matériaux définitifs	Toit en matériaux définitifs	Sol en matériaux définitifs	Bâtiments en matériaux définitifs
Premier décile	3,3	8,1	2,9	2,1
Deuxième décile	5,6	10,8	6,1	4,4
Troisième décile	3,6	6,8	3,7	2,8
Quatrième décile	6,8	9,4	8,8	6,5
Cinquième décile	8,5	10,3	9,8	8,3
Sixième décile	11,0	11,0	14,7	11,6
Septième décile	9,0	9,7	10,3	9,0
Huitième décile	12,8	11,1	13,8	13,4
Neuvième décile	14,5	11,1	13,3	15,0
Dixième décile	24,8	11,7	16,7	26,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

5.2.2 Pauvreté et types d'habitation

Les habitations de type immeuble à appartement, villa et bâtiment à plusieurs logements regorgent plus les personnes d'un niveau de vie relativement élevé comparativement aux logements de type case, tente et maison individuelle simple qui abritent le plus souvent les pauvres. En effet, les immeubles à appartement, les villas et les bâtiments à plusieurs logements regorgent plus d'individus appartenant au dixième décile, avec respectivement 43,6%, 56,0% et 13,4%. Ces proportions sont de 1,4%, 1,7% et 8,8% respectivement pour les individus vivant dans des cases, et tentes et dans les maisons individuelles simple pour le même niveau de vie.

Tableau 12 : Répartition de la population par niveau de vie selon le type d'habitation

Niveau de vie	Type d'habitation						
	Immeuble à appartement	Villa	Maison individuelle simple	Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble)	Case	Tente	Autres
Premier décile	3,0	1,4	9,9	10,7	16,6	17,0	15,8
Deuxième décile	1,8	2,1	12,6	12,3	20,6	18,0	16,3
Troisième décile	4,0	1,3	8,0	6,8	13,4	12,3	9,8
Quatrième décile	1,2	3,2	9,8	9,1	10,0	13,1	8,7
Cinquième décile	6,5	4,9	10,9	9,3	12,8	13,3	9,1
Sixième décile	6,5	6,5	10,1	9,4	4,6	2,3	6,6
Septième décile	4,1	4,4	9,6	8,5	8,6	7,7	7,3
Huitième décile	9,7	7,1	10,2	10,0	7,2	6,3	7,1
Neuvième décile	19,6	13,2	10,1	10,5	4,9	8,2	7,9
Dixième décile	43,6	56,0	8,8	13,4	1,4	1,7	11,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

5.2.3 Pauvreté et statut d'occupation du logement

Pour les statuts de location (vente et simple) en matière d'occupation du logement, les proportions des individus dans les derniers déciles sont plus élevées. Par exemple, pour les individus vivant dans des ménages en location simple, les proportions vont de 2,1% à 58,8% respectivement pour le premier décile et le dernier décile. Par ailleurs, la proportion des individus du premier décile est plus élevée dans le groupe des propriétaires, des hébergés gratuitement et autres statuts d'occupation que ceux en location.

Tableau 13 : Répartition de la population par niveau de vie selon le statut d'occupation du logement

Niveau de vie	Statut d'occupation du logement				
	Propriétaire	Location-vente	Location simple	Hébergement gratuit	Autres
Premier décile	16,8	9,2	2,1	16,4	17,9
Deuxième décile	16,5	6,0	1,9	14,5	18,5
Troisième décile	8,4	4,6	1,5	7,4	10,9
Quatrième décile	10,8	7,1	3,0	7,8	10,2
Cinquième décile	10,4	6,8	3,0	9,0	11,4
Sixième décile	9,4	7,8	3,1	8,6	5,2
Septième décile	7,1	7,1	4,7	7,7	6,7
Huitième décile	7,6	9,0	7,2	7,7	6,0
Neuvième décile	7,1	13,5	14,7	7,9	6,2
Dixième décile	5,8	28,8	58,8	13,0	7,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

CHAPITRE 6. PAUVRETE ET CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

6.1 Pauvreté et accès à l'assainissement

L'accès à l'assainissement est une dimension importante des conditions de vie d'un ménage. Trois aspects de l'assainissement sont analysés sous l'angle du niveau de vie. Il s'agit de l'utilisation des types d'aisance, de l'évacuation des ordures et de l'évacuation des eaux usées du ménage.

6.1.1 Pauvreté et type d'aisance

La répartition de la population par type d'aisance selon le niveau de vie montre globalement que la latrine simple est la plus utilisée dans la région de la Boucle du Mouhoun. En effet, 58,2% de la population de la région utilise ce type d'aisance. La brousse/nature est le deuxième lieu d'aisance utilisé par la population. La proportion des individus utilisant la brousse/nature est de 29,1% dans la région de la Boucle du Mouhoun. La latrine ventilée, la chasse d'eau et les autres types d'aisance sont faiblement utilisés par la population.

L'analyse selon le niveau de vie indique une répartition de la population par les types d'aisance **chasse d'eau, latrine ventilée et brousse/nature** quasi-similaire à ce qui est observé au niveau global. Des proportions élevées d'individus qui utilisent la brousse/nature comme lieu d'aisance sont observées aux premiers déciles, mais ces proportions baissent continuellement pour les déciles élevés au profit de l'utilisation des latrines simples. En effet, la proportion des individus qui utilisent la brousse/nature comme lieu d'aisance baisse de 39,1% à 10,3% allant du premier au dernier décile. Parallèlement, la proportion des individus qui utilisent la latrine simple comme type d'aisance augmente de 48,3% à 76,3% allant du premier au dernier décile.

Tableau 14 : Répartition de la population par type d'aisance selon le niveau de vie

Niveau de vie	Chasse d'eau	Latrine simple	Latrine ventilée	Brousse/Nature	Autres	Total
Premier décile	6,4	48,3	4,3	39,1	1,9	100,0
Deuxième décile	6,1	51,9	3,8	36,5	1,7	100,0
Troisième décile	6,0	53,0	4,3	34,7	2,0	100,0
Quatrième décile	6,8	57,1	4,3	30,4	1,4	100,0
Cinquième décile	6,7	59,0	4,6	28,1	1,6	100,0
Sixième décile	6,8	62,6	4,5	24,4	1,6	100,0
Septième décile	6,7	61,8	4,4	25,3	1,9	100,0
Huitième décile	6,9	65,1	4,9	21,2	1,9	100,0
Neuvième décile	6,9	67,9	5,0	18,3	1,9	100,0
Dixième décile	7,1	76,3	4,9	10,3	1,4	100,0
Total	6,6	58,2	4,4	29,1	1,7	100,0

6.1.2 Pauvreté et principal mode d'évacuation des ordures

La répartition de la population par principal mode d'évacuation des ordures des ménages est quasi-identique quel que soit le niveau de vie. De façon globale, les proportions des populations qui appartiennent à des ménages qui évacuent leurs ordures dans des tas d'immondices, dans la rue, et dans les fosses fumières sont les plus élevées (respectivement 38,0%, 31,6% et 20,0%). Une légère distinction du dernier peut être notée. En effet, la proportion des individus vivant dans des ménages où les ordures sont évacuées par ramassage privé et celle des individus vivant dans des ménages où l'évacuation se fait dans les bacs à ordures sont nettement plus élevées dans le dernier décile que les autres. Ces proportions sont respectivement de 6,0% et 9,4% dans le dixième décile contre moins de 4% et 5% dans les autres (décile 1 à 9).

Tableau 15 : Répartition de la population par principal mode d'évacuation des ordures selon le niveau de vie

Niveau de vie	Ramassage privé	Tas d'immondices	Fosses fumiers	Bac à ordures	Rue	Fossé (fosses/caniveaux)	Autres	Total
Premier décile	3,5	35,0	21,1	2,0	34,1	0,7	3,6	100,0
Deuxième décile	3,2	37,7	19,5	2,1	33,6	0,8	3,2	100,0
Troisième décile	3,0	37,4	19,6	2,0	33,7	0,8	3,6	100,0
Quatrième décile	2,7	37,9	21,0	2,5	31,6	1,1	3,1	100,0
Cinquième décile	2,9	39,4	20,2	2,1	31,1	1,1	3,1	100,0
Sixième décile	2,6	39,6	20,5	2,5	30,5	1,1	3,2	100,0
Septième décile	2,6	40,3	19,4	2,5	31,2	0,8	3,3	100,0
Huitième décile	2,8	39,6	20,3	3,0	29,9	1,0	3,5	100,0
Neuvième décile	3,8	38,6	20,2	4,1	29,1	0,9	3,3	100,0
Dixième décile	6,0	37,5	16,7	9,4	25,6	2,0	2,8	100,0
Total	3,3	38,0	20,0	2,9	31,6	1,0	3,3	100,0

6.1.3 Pauvreté et principal mode d'évacuation des eaux usées

Quel que soit le niveau de vie, la majorité des individus vivent dans des ménages où l'évacuation des eaux usées se fait dans la rue ou nature. La proportion des individus qui vivent dans des ménages où l'évacuation des eaux usées se fait dans la rue ou nature fluctue entre 65,0% dans le dixième décile à 69,4% dans le quatrième décile.

La proportion des individus vivant dans des ménages où les eaux usées sont évacuées dans les caniveaux et celle des individus vivant dans des ménages où l'évacuation se fait dans des fosses septiques sont légèrement plus élevées chez les individus du dixième décile comparativement aux neuf premiers. Ces proportions sont respectivement de 2,2% et 6,0% dans le dixième décile contre moins de 1% et 5% dans les autres (décile 1 à 9).

Tableau 16 : Répartition de la population par principal mode d'évacuation des eaux usées selon le niveau de vie

Niveau de vie	Cour	Rue/Nature	Puisards	Caniveau	Fosse septique	Autres	Total
Premier décile	24,3	68,5	1,3	0,6	2,2	3,0	100,0
Deuxième décile	23,7	69,2	1,2	0,3	2,6	3,0	100,0
Troisième décile	23,9	68,4	1,4	0,4	2,8	3,1	100,0
Quatrième décile	23,1	69,4	1,6	0,2	2,7	3,0	100,0
Cinquième décile	24,1	67,9	1,4	0,3	3,2	3,0	100,0
Sixième décile	23,2	69,0	1,5	0,4	2,8	3,2	100,0
Septième décile	23,2	68,9	1,5	0,4	2,7	3,4	100,0
Huitième décile	22,3	69,1	1,7	0,4	2,9	3,6	100,0
Neuvième décile	22,9	66,6	2,0	0,6	4,3	3,5	100,0
Dixième décile	22,0	65,0	1,9	2,2	6,0	2,9	100,0
Total	23,4	68,4	1,5	0,5	3,0	3,1	100,0

6.2 Pauvreté et accès à l'eau de boisson

Dans la région de la Boucle du Mouhoun, la majorité (72,6%) des individus s'approvisionne en eau de boisson dans les puits. La proportion des individus vivant dans des ménages où la source d'approvisionnement à l'eau de boisson est le puits décroît avec le niveau de vie. Elle baisse de 79,2% pour les individus les plus pauvres (premier décile) à 46,9% pour les moins pauvres (dixième décile).

Par ailleurs, l'utilisation des puits est suivie par celle des forages chez les individus du premier décile au neuvième décile tandis que le robinet compteur intérieur vient en deuxième position chez les individus du dixième décile (24,1%).

Tableau 17 : Répartition de la population par source d'accès à l'eau de boisson selon le niveau de vie

Niveau de vie	Barrage/rivière/cours d'eau/lac	Puits	Forage	Fontaine publique	Robinet compteur intérieur	Autres	Total
Premier décile	0,3	79,2	14,5	5,7	0,0	0,3	100,0
Deuxième décile	0,4	77,6	14,7	6,9	0,1	0,3	100,0
Troisième décile	0,4	77,5	14,7	7,0	0,1	0,3	100,0
Quatrième décile	0,3	75,2	15,5	8,4	0,3	0,3	100,0
Cinquième décile	0,3	74,2	15,8	9,0	0,5	0,2	100,0
Sixième décile	0,4	71,5	17,2	10,1	0,7	0,2	100,0
Septième décile	0,3	71,9	15,6	10,9	1,0	0,3	100,0
Huitième décile	0,3	69,1	16,3	12,2	1,8	0,4	100,0
Neuvième décile	0,3	65,6	14,6	14,0	4,9	0,5	100,0
Dixième décile	0,2	46,9	13,0	15,0	24,1	0,8	100,0
Total	0,3	72,6	15,1	9,1	2,4	0,3	100,0

6.3 Pauvreté et principal mode d'éclairage

L'énergie réseau est plus utilisée par les individus ayant un niveau de vie élevé. Par exemple, plus de 40% des individus du dixième décile sont issus des ménages qui utilisent l'énergie réseau contre 25,5% pour ceux du neuvième décile et moins de 20,0% pour les individus des huit premiers déciles de niveau de vie. La lampe reste le principal mode d'éclairage pour les individus à faible niveau de vie. Parmi les individus du premier décile, 53,6% vivent dans des ménages où la lampe est le principal mode d'éclairage contre 14,5% chez les individus du dernier décile.

Tableau 18 : Répartition de la population par principal mode d'éclairage selon le niveau de vie

Niveau de vie	Energie réseau	Energie solaire	Lampes	Autres	Total
Premier décile	4,5	40,6	53,6	1,2	100,0
Deuxième décile	6,5	45,2	47,3	0,9	100,0
Troisième décile	7,7	45,8	45,5	1,0	100,0
Quatrième décile	9,6	52,9	36,6	1,0	100,0
Cinquième décile	11,5	52,8	34,9	0,9	100,0
Sixième décile	13,3	57,0	28,9	0,8	100,0
Septième décile	14,3	51,7	33,2	0,8	100,0
Huitième décile	19,1	54,8	25,3	0,8	100,0
Neuvième décile	25,5	51,6	22,3	0,6	100,0
Dixième décile	44,7	40,5	14,5	0,3	100,0
Total	13,3	48,5	37,3	0,9	100,0

6.4 Pauvreté et type d'emploi principal occupé

L'analyse du niveau de vie selon le type d'emploi principal des individus indique que les salariés ont un niveau de vie plus élevé comparativement aux autres catégories d'emploi. En effet, plus de 80% des salariés ont un niveau de vie supérieur au neuvième décile contre moins de 20% pour chacune des autres catégories d'emploi (Indépendant, aide familiale).

Tableau 19 : Répartition de la population par niveau de vie selon le type d'emploi principal occupé

Niveau de vie	Indépendant	Salarié	Aide familiale	Autres
Premier décile	11,1	0,6	9,3	9,5
Deuxième décile	13,8	1,4	12,2	10,7
Troisième décile	8,4	1,2	8,1	7,1
Quatrième décile	10,4	1,6	9,6	9,6
Cinquième décile	11,0	2,1	12,2	10,3
Sixième décile	10,4	2,4	10,0	8,5
Septième décile	9,2	3,4	11,2	10,2
Huitième décile	9,8	6,5	11,1	10,9
Neuvième décile	9,1	16,9	10,1	10,6
Dixième décile	6,8	63,8	6,3	12,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

CHAPITRE 7. INEGALITES DE NIVEAU DE VIE

7.1 Distribution de la consommation totale par quintile

Le tableau ci-après montre que le volume de la consommation augmente avec le quintile de niveau de vie. La consommation totale des individus du premier quintile s'élève à 60 666 millions de F CFA et celle du dernier quintile à 163 679 millions de F CFA. Ces montants représentent respectivement 13,2% et 35,5% de la consommation totale de la population de la Boucle du Mouhoun. Les quintiles 2, 3 et 4 représentent respectivement 12,8%, 17,7% et 20,8% de la consommation totale.

Tableau 20 : Distribution de la consommation totale par quintile

Quintiles	Dépenses du quintile (en millions de F CFA)	Pourcentage
Premier quintile	60 667	13,2
Deuxième quintile	58 862	12,8
Troisième quintile	81 544	17,7
Quatrième quintile	95 760	20,8
Cinquième quintile	163 679	35,5
Total	460 512	100,0

7.2 Distribution de la consommation totale par décile

La répartition de la consommation totale par décile du niveau de vie confirme les résultats de la section précédente. Le volume de la consommation augmente avec le décile de niveau de vie. Le dernier décile, c'est à dire les 10% les plus riches de la population, concentre 21,6% des dépenses de consommation totale des ménages tandis que le premier décile représente 5,2% des dépenses de consommation totale.

Tableau 21 : Distribution de la consommation totale par décile

Déciles	Dépenses du décile (en millions de F CFA)	Pourcentage
Premier décile	24 144	5,2
Deuxième décile	36 523	7,9
Troisième décile	25 513	5,5
Quatrième décile	33 349	7,2
Cinquième décile	40 432	8,8
Sixième décile	41 112	8,9
Septième décile	42 895	9,3
Huitième décile	52 865	11,5
Neuvième décile	64 371	14,0
Dixième décile	99307,9	21,6
Total	460512,2	100,0

7.3 Indicateurs d'inégalités de la consommation

L'indice de GINI est un coefficient qui permet de mesurer le degré d'inégalité dans la répartition de la consommation des individus. Il est évalué à 0,24 dans la région de la Boucle du Mouhoun. Cette valeur qui est plus proche de zéro que de un signifie que les dépenses de consommation sont distribuées de manière assez égale dans la région de la Boucle du Mouhoun. Toutefois, la désagrégation de l'indice de GINI selon le milieu de résidence montre que la distribution de la consommation est plus égalitaire en milieu rural (0,22) qu'en milieu urbain (0,28). Ce constat est confirmé par les indices de Theil (0) et Theil (1).

Le calcul de l'indice au niveau provincial montre également que les dépenses de consommation sont distribuées de manière assez égale dans chacune des provinces de la région (Indice de GINI < 0,3). Toutefois, on observe des variations de la valeur de l'indice selon la province. Le Mouhoun est la province la moins égalitaire en termes de distribution de la consommation des individus. En effet, l'indice de GINI dans cette province s'élève à 0,26 contre moins de 0,25 dans les autres. Les résultats obtenus avec les indices de Theil (0) et Theil (1) évoluent dans les mêmes sens que ceux de l'indice de GINI.

Si l'indice de Gini indique une distribution assez égale de la consommation de façon globale dans la région, le rapport interdécile, qui met en relation le 1^{er} et le 9^e déciles de la distribution des niveaux de vie, montre qu'il y a tout de même des écarts non négligeables entre les plus riches et les plus pauvres. Ce rapport est de 2,67 pour la région de la Boucle du Mouhoun. Cela signifie que les 10% les plus riches ont un niveau de vie au moins 2,6 fois supérieur à celui des 10% les plus pauvres. Ce rapport est plus élevé en milieu urbain (3,58) qu'en milieu rural (2,48) lorsqu'il est désagrégé par milieu de résidence. L'analyse selon les provinces indique que le rapport interdécile est un peu plus élevé dans la province du Mouhoun que les autres.

Tableau 22 : Indicateurs d'inégalités de la consommation par milieu de résidence et par province

	GINI	Theil (0)	Theil (1)	q90/10	q90/50
Milieu de résidence					
Urbain	0,27	0,11	0,11	3,58	1,87
Rural	0,22	0,08	0,09	2,48	1,70
Provinces					
Kossi	0,23	0,08	0,09	2,55	1,78
Mouhoun	0,26	0,10	0,12	2,96	2,04
Sourou	0,24	0,09	0,10	2,69	1,81
Bale	0,24	0,09	0,11	2,71	1,80
Banwa	0,23	0,08	0,09	2,59	1,80
Nayala	0,23	0,09	0,10	2,59	1,77
Ensemble région	0,24	0,09	0,11	2,67	1,83

Une vue des indicateurs d'inégalité de la consommation par commune indique que les dépenses de consommation sont distribuées de manière assez égale dans chacune des communes de la région de la Boucle du Mouhoun. En effet, l'indice de GINI est inférieur ou égale à 0,3 quelle que soit la commune considérée. Il varie de 0,18 dans la commune de Madouba à 0,3 dans celle de Dédougou. Par ailleurs, les cinq premières communes les moins égalitaires en termes de distribution des niveaux de vie sont les communes de Dédougou, de Poura, de Toma, de Tougan et Boromo. Dans le cas de la commune de Dédougou, les 10% les plus riches ont un niveau de vie au moins 3,6 fois supérieur à celui des 10% les plus pauvres. A l'exception de Poura, une remarque est que ces communes les moins égalitaires sont les plus urbanisées de la région.

Tableau 23 : Indicateurs d'inégalités de la consommation par commune

Communes	GINI	Theil (0)	Theil (1)	q90/10	q90/50
Kossi					
Barani	0,19	0,06	0,07	2,22	1,56
Bomborokuy	0,20	0,07	0,08	2,14	1,57
Bourasso	0,20	0,06	0,07	2,24	1,56
Djibasso	0,24	0,09	0,10	2,62	1,80
Dokuy	0,18	0,05	0,06	2,08	1,51
Doumbala	0,24	0,09	0,10	2,70	1,86
Kombori	0,20	0,06	0,07	2,30	1,63
Madouba	0,18	0,06	0,06	2,11	1,52
Nouna	0,25	0,09	0,10	2,88	1,90
Sono	0,22	0,07	0,08	2,77	1,85
Mouhoun					
Bondokuy	0,23	0,08	0,10	2,45	1,74
Dédougou	0,30	0,14	0,14	3,69	2,24
Douroula	0,20	0,06	0,07	2,28	1,61
Kona	0,20	0,06	0,07	2,18	1,52
Ouarkeye	0,23	0,08	0,10	2,58	1,76
Safane	0,21	0,07	0,08	2,32	1,61
Tcheriba	0,21	0,07	0,08	2,37	1,65
Sourou					
Di	0,21	0,07	0,08	2,35	1,63
Gomboro	0,20	0,07	0,07	2,45	1,65
Kassoum	0,19	0,06	0,06	2,18	1,57
Kiembara	0,19	0,06	0,07	2,10	1,52
Lanfiera	0,25	0,10	0,12	2,78	1,82
Lankoue	0,22	0,08	0,09	2,41	1,70
Toeni	0,20	0,07	0,08	2,23	1,63
Tougan	0,27	0,11	0,13	3,10	2,06
Balé					
Bagassi	0,22	0,08	0,10	2,49	1,69
Bana	0,24	0,09	0,11	2,73	1,82
Boromo	0,26	0,11	0,11	3,16	2,04
Fara	0,24	0,10	0,12	2,58	1,68
Oury	0,20	0,07	0,07	2,29	1,63
Pa	0,22	0,08	0,09	2,40	1,70
Pompoi	0,22	0,08	0,09	2,41	1,70
Poura	0,29	0,14	0,16	3,09	2,03
Siby	0,23	0,09	0,10	2,73	1,77
Yaho	0,22	0,08	0,09	2,36	1,72
Banwa					
Balave	0,23	0,08	0,09	2,65	1,83

Kouka	0,23	0,09	0,10	2,60	1,78
Sami	0,19	0,06	0,07	2,20	1,62
Sanaba	0,22	0,08	0,10	2,37	1,69
Solenzo	0,22	0,08	0,09	2,59	1,79
Tansila	0,23	0,09	0,10	2,59	1,77
Nayala					
Gassan	0,23	0,09	0,10	2,52	1,71
Gossina	0,21	0,07	0,08	2,30	1,65
Kougny	0,21	0,07	0,08	2,36	1,65
Toma	0,28	0,12	0,14	3,31	2,27
Yaba	0,19	0,06	0,07	2,08	1,52
Ye	0,22	0,08	0,09	2,56	1,78
Boucle du Mouhoun	0,24	0,09	0,11	2,67	1,83

CONCLUSION

L'inexistence des analyses de la pauvreté au niveau des sous unités administratives du Burkina Faso a conduit à la réalisation de ce rapport. Cette étude avait pour objectif de décrire le profil de pauvreté de la région de la Boucle du Mouhoun en fournissant aux décideurs des analyses plus fines de la pauvreté au niveau régional, provincial et communal.

Deux sources de données ont été utilisées. Il s'agit des données du 5^e RGPH organisé en 2019 et celles de l'EHCVM réalisée en 2018. Une estimation sur les petits domaines a été appliquée sur les données de l'EHCVM pour obtenir la consommation des ménages. Cette consommation a été greffée à la base de données du RGPH pour les analyses qui sont essentiellement descriptives.

A l'issue des analyses, les principaux résultats montrent que, tout comme au niveau national, la pauvreté à un visage rural dans la région de la Boucle du Mouhoun. La province des Banwa est la plus touchée avec le plus grand nombre de pauvres de la région. L'analyse de la pauvreté au niveau communal montre que sur les trente communes de la région, dix-sept ont plus de la moitié de leurs populations qui vivent en dessous du seuil de pauvreté. Dokui et Djibasso sont les communes qui abritent les plus fortes proportions de pauvres dans la région de la Boucle du Mouhoun.

La pauvreté selon les caractéristiques démographiques fait ressortir quelques résultats importants. Dans les ménages de grande taille, on retrouve une proportion plus élevée des individus les plus pauvres alors que les ménages de petite taille regorgent plus les individus moins pauvres. Aussi, les ménages dirigés par les femmes abritent plus d'individus à niveau de vie élevé que ceux dirigés par les hommes. Les individus vivant dans les ménages dont le chef est alphabétisé ont plus un niveau de vie élevé alors que ceux dont le chef est non alphabétisé ont plus un niveau de vie faible.

En outre, l'analyse de la pauvreté selon le cadre de vie des populations montre que les matériaux définitifs du logement sont plus utilisés par les nantis. Ces derniers sont nombreux à vivre dans des habitations de type immeuble à appartement, villa et bâtiment à plusieurs logement.

Ensuite, en matière de certains services sociaux, les populations plus pauvres y ont difficilement accès. En effet, les individus les plus pauvres sont en proportion non négligeable à utiliser la brousse comme lieu d'aisance. Ces individus issus des ménages pauvres sont plus majoritaires à utiliser les puits comme principale source d'eau de boisson et s'éclairent principalement avec des lampes.

En termes d'inégalité, l'indice de GINI montre globalement que la distribution des dépenses de consommation entre les individus est assez égalitaire dans la région de la Boucle du Mouhoun. Toutefois, on observe des variations de cet indice selon le milieu de résidence, la province et la commune. Le milieu urbain est moins égalitaire que le milieu rural. Au niveau provincial, le Mouhoun est la province la moins égalitaire en termes de distribution de dépenses de consommation des ménages. Par ailleurs, les communes les moins égalitaires en termes de distribution des niveaux de vie sont les communes urbaines Dédougou, Poura, Toma, Tougan et Boromo.

Au regard des principaux résultats obtenus, les recommandations suivantes peuvent être formulées :

- Prioriser le milieu rural, la province des Banwa et les communes de Dokui et Djibasso dans les interventions de lutte contre la pauvreté dans la région ;
- Renforcer les politiques d'accès aux logements décentes envers les populations démunies ;
- Accentuer les programmes d'accès à l'assainissement et à l'hygiène sur les populations pauvres ;
- Le niveau de la pauvreté peut baisser en réduisant l'inégalité par une bonne répartition des ressources. Ainsi, au regard des résultats qui présentent une inégalité relativement plus élevée dans les centres urbains, il est recommandé de renforcer les politiques de lutte contre les inégalités dans ces zones.

BIBLIOGRAPHIE

GABRIELA GUBLIN GUERRERO, 2004. Définitions et approches de la pauvreté. En ligne : <http://www.bsi-economics.org/416-definitions-approches-pauvrete>, consulté le 23 août 2023.

INSD, 2003. Enquête Burkinabè sur les Conditions de Vie des Ménage de 2003 (EBCVM-2003).

INSD, 2015. Enquête Multisectorielle Continue (EMC) 2014 : Profil de pauvreté et d'inégalités. Ouagadougou, Burkina Faso, 90 p.

INSD, 2022. Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso, Synthèse des résultats définitifs. Ouagadougou, Burkina Faso, 133 p.

INSD, 2022. Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso, Volume-3, Mesure et cartographie de la pauvreté. Ouagadougou, Burkina Faso, 374 p.

INSD, 2022. Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso, Monographie de la région de la Boucle du Mouhoun. Ouagadougou, Burkina Faso, 188 p.

INSD, 2022. Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménage de 2018 (EHCVM-2018) : Diagnostic de la pauvreté en 2018. Ouagadougou, Burkina Faso, 97 p.

ANNEXES

Tableau 1 : Pauvreté selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Incidence P0 (%)	Contribution C0 (%)	Profondeur P1 (%)	Consommation par personne
Urbain	22,1	4,6		390 554,9
Rural	48,5	95,4		247 916,5
Ensemble	45,9	100,0	12,6	261 495,3

Tableau 2 : Pauvreté selon les provinces

Provinces	Incidence P0 (%)	Contribution C0 (%)	Profondeur P1 (%)	Consommation par personne
Kossi	50,4	20,6	14,4	246 047,4
Mouhoun	33,0	14,8	7,9	276 562,2
Sourou	52,3	17,1	14,9	252 405,2
Bale	42,2	14,4	11,0	284 801,9
Banwa	52,7	20,9	15,1	254 814,3
Nayala	47,8	12,2	13,3	249 025,7
Ensemble	45,9	100,0	12,6	261 495,3

EQUIPE D'ELABORATION DES PROFILS REGIONAUX DE PAUVRETE**COORDINATION**

NOM ET PRENOMS	FONCTION
OUEDRAOGO Boureima	Directeur Général de l'INSD
BERE Bernard	Directeur Général Adjoint de l'INSD
OUEDRAOGO Issaka	Directeur Régional de l'INSD-Hauts Bassins
RAMDE Bakary	Directeur Régional de l'INSD-Est
GANSORE Moctar	Directeur Régional par intérim de l'INSD-Sahel

EQUIPE DE REDACTION DU PROFIL DE PAUVRETE DES HAUTS BASSINS

NOM PRENOM (S)	STRUCTURE
OUEDRAOGO ISSAKA	Direction régionale de l'INSD des Hauts-Bassins
SAWADOGO PAUL	Direction de la Démographie
ZONGO HAIDARA	Direction régionale de l'INSD des Hauts-Bassins
KONCOBO ZAKARIA	Direction des statistiques de condition de vie des ménages
KABORE S. THEODORE	Direction régionale de l'INSD de l'Est
NOMBRE ABDOU	Direction de l'Informatique et du management de l'information statistique
RAMDE BAKARY	Direction régionale de l'INSD de l'Est
GANSORE MOCTAR	Direction régionale de l'INSD du Sahel
COULIBALY IDRISSE	Direction des statistiques de condition de vie des ménages
NABIE DRISSE	Direction régionale de l'INSD de l'Est
LY A. KADRI	Direction régionale de l'INSD des Hauts-Bassins
TOU G. GILDAS	Direction régionale de l'INSD du Sahel
ZERBO YAYA	Direction régionale de l'INSD de l'Est
ZOUNDI K. JEROME	Direction régionale de l'INSD des Hauts-Bassins
BENGALY LABASSE	Direction régionale de l'INSD des Hauts-Bassins
MANLI BOUREIMA	Direction régionale de l'INSD de l'Est

EQUIPE DE REDACTION DES PROFILS DE PAUVRETE DES REGIONS

NUMERO	PROFIL DE PAUVRETE	NOM ET PRENOM	DIRECTIONS
1	BOUCLE DU MOUHOUN	TOU G. Gildas	DR/SHL
		MANLI Boureima	DR/EST
		BENGALY Labasse	DR/HBS
	CASCADES	TOU G. Gildas	DR/SHL
		MANLI Boureima	DR/EST
		BENGALY Labasse	DR/HBS
	SAHEL	TOU G. Gildas	DR/SHL
		MANLI Boureima	DR/EST
		BENGALY Labasse	DR/HBS
2	CENTRE	ZONGO Haïdara	DR/HBS
		ZERBO Yaya	DR/EST
	SUD-OUEST	ZONGO Haïdara	DR/HBS
		ZERBO Yaya	DR/EST
	CENTRE-OUEST	ZONGO Haïdara	DR/HBS

NUMERO	PROFIL DE PAUVRETE	NOM ET PRENOM	DIRECTIONS
		ZERBO Yaya	DR/EST
3	EST	KABORE Théodore	DR/EST
		LY Abdoul Kadri	DR/HBS
	CENTRE-SUD	KABORE Théodore	DR/EST
		LY Abdoul Kadri	DR/HBS
	CENTRE-EST	KABORE Théodore	DR/EST
		LY Abdoul Kadri	DR/HBS
4	PLATEAU CENTRAL	NABIE Drissa	DR/EST
		ZOUNDI Jérôme	DR/HBS
	CENTRE-NORD	NABIE Drissa	DR/EST
		ZOUNDI Jérôme	DR/HBS
	NORD	NABIE Drissa	DR/EST
		ZOUNDI Jérôme	DR/HBS

Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)

Avenue Pascal ZAGRE, Ouaga 2000

01 B.P: 374 Ouagadougou 01 – Burkina Faso

Tél : (00226) 25 49 85 02 - Fax : (00226) 25 37 62 26

Site internet : www.insd.bf - Email : insd@insd.bf